

Séance du 27 Juillet 2011

La séance est ouverte à 20h30 en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe LATRY, Maire.

Présents: MM. BOUGUE Maryse, CAPDEVILLE Bruno, DARROUY Chantal, DUPEYRON Jean-Pierre, DUPRAT Benoît, FARGUES Carmen, LACAVE Max, LAFFITEAU Marie-Paule, LABARTHE Jean-Marc, LASCOURREGES Monique, LAVIGNE Jean-Jacques, SAINT-PIERRE Valérie, SANCHEZ Carmen, TARIS Eric.

Secrétaire de séance : Mme LASCOURREGES Monique

I) Réforme des Collectivités Territoriales : avis de la commune sur le projet de fusion des deux Communautés des Communes de Roquefort et Gabarret

Dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal, les deux Communautés des Communes de Roquefort et Gabarret ont travaillé sur le projet de rapprochement.

Les deux pôles communautaires ont établi un diagnostic basé sur des éléments essentiels partagés comme le développement économique, la volonté d'accueil maîtrisé de nouveaux habitants, le maintien de service de proximité, mais aussi la gestion de l'urbanisme, l'enfance et jeunesse, les déchets, le tourisme, ...etc

Ne possédant pas tous les éléments nécessaires, notamment en matière de fiscalité, mais compte tenu de tous les similitudes de territoires et des habitudes travail entre les deux pôles communautaires, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité des membres présents pour le rapprochement des deux Communauté des Communes.

II) Salle des sports

a) Avenants au marché de travaux

Plusieurs avenants sont à délibérer sur les travaux de :

- **Entreprise Briscadiou (lot 1 : Maçonnerie)** : Modification de 3 portes d'accès à la salle des sports, travaux supplémentaires en béton désactivé et réalisation de fondations en sur-profondeur et d'un dallage renforcé.
Montant de l'avenant : 7 173.21€ HT
Nouveau montant du marché : 127 344.60€ HT
- **SARL Lamarque (lot 8 : Menuiseries)** : Fourniture et pose de portemanteaux dans les vestiaires et supplément pour cylindre nickelé.
Montant de l'avenant : 2 239.80€ HT
Nouveau montant du marché : 25 157.96€ HT
- **Entreprise SADYS (lot 11 : Peinture)** : Peintures sur les mains courantes, abris entraîneur et poteaux du stade.
Montant de l'avenant : 2 648€ HT
Nouveau montant du marché : 35 896.43€ HT

- **Entreprise SERTELEC (lot 12 : Electricité)** : Complément de protection pour l'ajout du circulateur dans la chaufferie de la salle et des vestiaires
Montant de l'avenant : 290.52€ HT
 Nouveau montant du marché : 37 734.72€ HT

- **Entreprise S.D.CHAUFFAGE (lot 13 : Plomberie)** : Isolement et dépose réseau gaz existant, pose et raccordement robinet de chantier non compris CCTP, fourniture et pose de 4 robinets de puisage dans les sanitaires montés en applique.
Montant de l'avenant : 848.40€ HT
 Nouveau montant du marché : 19 733.46€ HT

Après délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les montants de tous les avenants.

b) Travaux de peinture au sol de la salle

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise SADYS de Roquefort pour des travaux de peinture sur le sol de la salle des sports (lavage et aspiration, peinture de sol sportif et traçage des lignes). Le montant de ces travaux s'élève à 17 875.25€ HT.
 L'ensemble des élus accepte de réaliser ces travaux.

c) Choix de l'entreprise pour la création d'un parking

La Commission d'Appel d'Offres, réunie en date du 23 Juillet 2011, propose l'entreprise GUINTOLI de Serres-Castet pour réaliser les travaux de création d'un parking à la salle des sports pour un montant de 26 385€ HT.
 Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le choix de l'entreprise.

d) Acquisition d'un défibrillateur pour la salle des sports

Les travaux bientôt terminés à la salle des sports, Monsieur le Maire propose d'acheter un nouvel défibrillateur qui sera installé à l'extérieur du complexe sportif.
 Le montant de cet équipement s'élève à 1 214€ HT.
 Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'acquisition de cet équipement.

e) Acquisition d'un parre-ballon

Le terrain d'honneur de foot nécessiterait un filet parre-ballon sur les deux côtés des poteaux.
 Le montant de cet équipement proposé par la société Nérual s'élève à 5 080€ HT.
 Le Conseil Municipal accepte cet investissement.

III) Ecole

a) Compte rendu de la commission Travaux

Monsieur Jean-Marc LABARTHE donne le compte rendu de la réunion de la commission Travaux réunie pour la programmation des travaux de mise en sécurité et réhabilitation de l'école primaire :

- Les remplacements des volets roulants et fenêtres débiteront le 28 Juillet prochain par la Miroiterie Landaise.
- L'entreprise ROY réalisera les travaux d'accessibilité des classes par la pose de rampes dès le 1^{er} Août.

- L'entreprise BIREMONT-TAUZIN effectuera également dès le 1^{er} Août les raccordements électriques pour les volets roulants.
- L'entreprise attributaire du marché pour les changements des appareils de chauffage, cuve fioul, et chauffe-eau commencera les travaux dès le 16 Août.

b) Choix de l'entreprise pour le lot « Chauffage, cuve fioul, et chauffe-eau »

La commission d'appel d'Offres s'est réunie le 8 Juillet dernier pour le choix de l'entreprise concernant les travaux de remplacement des appareils de chauffage, de la cuve de fioul et du chauffe-eau à l'école primaire.

Conformément aux critères de sélection, la commission propose l'entreprise S.D.Chauffage de Villeneuve de Marsan pour un montant de 24 723.35€ HT (option comprise).

Le Conseil municipal approuve le choix de la commission et décide de lui confier ces travaux.

c) Travaux d'électricité pour les volets roulants

Pour le remplacement des volets roulants, il convient de réaliser des travaux en parallèle sur l'alimentation électrique de ces volets. L'entreprise Biremont-Tauzin de Roquefort propose de réaliser ces travaux pour un montant de 998.46€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de Biremont-Tauzin.

d) Accessibilité des classes à l'école

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise ROY Pascal de Saint-Justin pour la pose de rampes d'accessibilité aux classes à l'école : terrassement et démolition puis travaux de maçonnerie pour la pose de rampes aux 2 entrées des classes. Le montant de cette prestation s'élève à 4 886.25€ HT.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis.

e) Demande de subvention au Conseil Général des Landes

Le Conseil Général des Landes sera sollicité pour l'attribution d'une subvention au titre de « l'aide à la réhabilitation des bâtiments scolaires », à hauteur de 18% du montant des travaux HT (plafonné à 300 000€).

Cette aide financière s'élèverait donc à 21 654€.

IV) Personnel communal

a) Ouverture d'un poste de Rédacteur Territorial

L'agent communal Melle Christelle DARROUY est inscrit sur la liste d'aptitude du Centre de Gestion des Landes au grade de Rédacteur Territorial suite à la réussite de son examen professionnel.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de créer un poste permanent à temps complet de Rédacteur Territorial à compter du 1^{er} Août 2011.

b) Titularisation d'un agent technique

L'agent Mme Monique GIACOMIN occupe un poste contractuel d'Adjoint Technique de 2^o classe depuis le 1^{er} Septembre 2005.

Compte tenu des services accomplis, le Conseil Municipal décide de stagiairiser cet agent à compter du 1^{er} Septembre 2011 au poste d'Adjoint Technique de 2^o classe à raison de 3h hebdomadaire.

c) Remplacement d'un agent technique

Monsieur le Maire demande à ce que la commission du Personnel se réunisse début Septembre pour la création d'un poste d'Adjoint technique à compter du 1er Janvier 2012.

V) Tarifs des repas de cantine

Pour la rentrée du 5 septembre prochain, les tarifs des repas servis à la cantine scolaire passeront à 1.90€ pour les enfants et 6.00€ pour le personnel enseignant et les sapeurs pompiers de la caserne de St Justin.

Le Conseil Municipal accepte cette augmentation par 12 voix Pour, 3 voix Contre et 0 Abstention.

VI) Questions diverses

- Vente du terrain à la SCI VIKTORY : Pour le projet de la surface commerciale, le Conseil Municipal décide de revendre à la SCI VIKTORY, le terrain situé Route de Mt de Marsan pour le prix de 15€ le m² et d'une superficie de 12 835m².
- Demande de l'Union Musicale : Madame Marie BOUGUE, Présidente de l'Union Musicale sollicite la municipalité pour une participation aux frais d'acquisition de vêtements qui s'élèveraient à 2 800€ TTC.
Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 500€.
- Inauguration de la Salle des Sports : Deux dates sont bloquées, Vendredi 30 Septembre ou Samedi 1^{er} Octobre. Elles seront proposées à Monsieur le Préfet des Landes et Monsieur le Président du Conseil Général des Landes qui donneront leur préférence.
- Règlement d'utilisation de la Salle des Sports : Monsieur DUPEYRON Jean-Pierre présente les différentes règles d'utilisation de la salle des sports.
Il y est indiqué également les sanctions quant au non respect de ses règles.
Le Conseil Municipal décide par 9 voix Pour, 5 voix Contre, et 1 Abstention de laisser sur le règlement les sanctions appliquées.
- Réunion de la Commission « Vie associative » : Les associations Saint-Justinoises seront convoquées le Vendredi 26 Août à 18h pour la planifier les réservations du foyer municipal pour la saison 2011-2012.
- Demande du CLAP : Monsieur Max LACAVE, Président du CLAP, sollicite un local pour ranger le matériel appartenant à l'association.
- Tableau électrique pour manifestations : Un tableau électrique sera demandé à I.E.G de Villeneuve de Marsan pour les branchements provisoires électriques lors des manifestations.